

COMMUNIQUÉ

Paris, le 24 avril 2025

Le syndicat Les Biologistes Médicaux soutient le mouvement de grève pour la liberté d'installation

Les Biologistes Médicaux, syndicat d'union en biologie médicale, soutient le mouvement de grève intersyndical lancé à partir du 28 avril 2025 contre la proposition de loi Garot et invitent les internes ainsi que les biologistes médicaux à rejoindre la manifestation du 29 avril.

Face aux difficultés d'accès aux soins rencontrées par nos concitoyens, et en dépit des études nationales, des comparaisons internationales ainsi que des propositions formulées ces dernières années en faveur de l'attractivité, certains parlementaires proposent une loi qui aggravera encore la situation, tant en ville qu'à l'hôpital.

Les Biologistes Médicaux avancent des propositions concrètes et rapidement applicables afin d'améliorer l'accès aux soins et le parcours de soins de nos concitoyens, de libérer du temps médical, et de renforcer la coordination entre les acteurs ainsi que l'orientation dans les établissements publics et privés — notamment pour les soins non programmés, les pathologies aiguës ou chroniques.

Il est temps d'écouter et de mettre en œuvre les propositions issues du terrain, avant qu'il ne soit trop tard.

Contacts presse :

Lionel BARRAND – president@lesbiomed.fr – 06 67 20 81 88

Vincent GUILLET - v.guillet8@gmail.com – 06 78 11 35 29

